## Activité n° 7 : Actions de sécurité civile et de gestion de crise

Finalités	
Finalité 1	Annuaires opérationnels
Finalité 2	Dispositifs d'informations et d'alertes
Finalité 3	Formations de sécurité civile
Finalité 4	Indemnisation des membres de jurys de secourisme
Finalité 5	Agrément des associations
Finalité 6	ERP
Finalité 7	Gestion des habilitations
Bases de licéité	
RGPD	Oui
	6 1 (e)
Titre III LIL	Non
(police-justice)	
Titre IV LIL	Non
(renseignement,	
sûreté de l'Etat)	
Fondements	
juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de	
personnes	
concernées	
	Professionnels
	Membres des jurys, conseils et commissions
	Usagers (candidats)
	Agents des partenaires publics (collectivités territoriales, SDIS
	etc.)
Catégories de	
données traitées	

	Données d'identification, coordonnées
	Eléments relatifs à la vie professionnelle
	Eléments d'ordre économique et financier
Catégories de	
destinataires	
	Agents du SIDPC
	Corps préfectoral
	Service en charge des règlements
	Autres administrations (SDIS, forces de l'ordre, communes etc.)
	Ministère de l'intérieur (DGSCGC)
	Personnes concernées
Existence de	
transferts de	
données hors UE	
	Non
Durée de	Annuaires opérationnels : conservation en fonction de la durée
conservation	du plan considéré.
prévue	
	Dispositifs d'information et d'alerte : durée de validité de
	l'alerte, pour les événements les plus signalés 5 ans.
	Formation de sécurité civile : dossier individuel avec pièces
	justificatives et PV d'examen 10 ans.
	justinicatives et i v a examen 15 ans.
	Indemnisation de membre de jury : 5 ans.
	, ,
	Agrément des associations : durée de l'existence de
	l'association
	ERP (secrétariat assuré par le SDIS) : arrêté, suivi des
	établissements, convocation et compte-rendu 5 ans.
	Pour les habilitations, les dossiers d'enquête, les demandes et
	correspondances sont conservées 3 ans après la fin de validité
	de l'habilitation.
	Dessier de sécurité des manifestations sansibles en averde
	Dossier de sécurité des manifestations sensibles ou grands

## Direction des sécurités- service interministériel de défense et de protection civile

	rassemblement : 5 ans.
Mesures de	
sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à
	la Politique Générale de Sécurité Numérique du MI.
Date de dernière	13/11/24
mise à jour	